



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 17 Décembre 2008

Date de la convocation 10 Décembre 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
--	---------------------------------	--

PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance

ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle,

BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian,

CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,

CANET : Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, Mme BENEZETH Ingrid,

CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean-Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne,

CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme DELEUZE Elisabeth, Mme MILAN Andrée, M. SAEZ Gérard,

FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane,

LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,

MERIFONS : M. OLLIER Pierre,

MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,

NEBIAN : M. LIEB François, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard,

OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme,

PAULHAN : M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean-Jacques, M. QUEROL Jean-François,

PERET : Monsieur MONTAGNE Jacques,

SALASC : M. COSTES Jean,

USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian

VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean Louis

PROCURATIONS :

M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain

Mme CAZALET Claude à Mme MILAN Andrée

M. BARDEAU Francis à M. DRUART David

M. SOTO Bernard à M. QUEROL Jean-François

M. BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques

Mme FONT Chantal à M. COSTES Jean

Objet : Convention d'appui au développement économique avec l'ANPE.

Monsieur LIEB rappelle aux membres du conseil que dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes du Clermontais a défini et mis en place une stratégie d'accueil et de développement d'entreprises ambitieuse qui a pour objectif de générer des emplois sur son territoire.

Cette stratégie repose notamment sur une offre foncière et immobilière de qualité conçue pour répondre aux porteurs de projets endogènes ou exogènes et sur un ensemble de services performants proposés aux candidats à l'installation (*accompagnement des démarches administratives, recherche de financements, mise en relations avec les acteurs économiques locaux, services d'aides aux recrutements...*).

Dans le cadre de ses missions l'Agence Nationale pour l'Emploi a vocation à assister les collectivités en charge du développement économique en leur apportant sa contribution au développement de l'emploi sur leurs territoires.

Elle propose à cette fin de mettre à leur disposition un ensemble de moyens destinés :

- à renforcer l'attractivité de leur offre d'accueil et de services aux entreprises,
- à les assister dans les opérations de recrutement générées par l'accueil de nouvelles entreprises

Considérant ce qui précède, Monsieur LIEB propose aux membres du conseil d'organiser cette collaboration dans le cadre d'une

« **Convention d'Appui au Développement Economique** » (CADE) qui a pour objectif de définir le contenu du service apporté par l'ANPE à la Communauté de communes du Clermontais, les modalités de sa mise en œuvre et les engagements respectifs des signataires

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

Approuve la « Convention d'Appui au Développement Economique » (CADE) à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et l'ANPE, telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.